

"LE CATÉCHISME DU PEUPLE"

publié en BELGIQUE en 1886, par Alfred DEFUISSEAUX .

CHAPITRE I. - 1^{ère} leçon

De la Condition du Peuple et de son esclavage

1. Qui es - tu ?

R. Je suis un esclave.

2. Tu n'es donc pas un homme ?

R. Au point de vue de l'humanité, je suis un homme ; mais par rapport à la société, je suis un esclave.

3. Qu'est-ce qu'un esclave ?

R. C'est un être auquel on ne reconnaît qu'un seul devoir, celui de travailler et de souffrir pour les autres.

4. L'esclavage a-t-il des droits ?

R. Non.

5. Quelle différence y a-t-il au point de vue physique entre l'esclave et l'homme libre ?

R. Il n'y a aucune différence ; l'esclave aussi bien que l'homme libre doit boire, manger, dormir, se vêtir. Il a les mêmes nécessités animales, les mêmes maladies, la même origine, la même fin.

6. Qu'est-ce qu'un homme libre ?

R. C'est celui qui vit sous un régime de lois qu'il s'est volontairement données.

7. A quoi reconnaissez-vous en Belgique l'homme libre de l'esclave ?

R. En Belgique, l'homme libre est riche ; l'esclave est pauvre.

8. L'esclave existe-t-il dans tous les pays ?

R. Non. La République Française, la République Suisse, la République des États-Unis et d'autres encore ne sont composées que d'hommes libres. Tous les citoyens font les lois et tous s'y soumettent.

9. Que faut-il donc pour faire d'un esclave un homme libre ?

R. Il faut lui donner le droit de vote, c'est-à-dire établir le suffrage universel.

10. Qu'est-ce que le suffrage universel ?

R. C'est le droit pour tout citoyen, mâle et majeur de désigner son député en lui donnant mission de faire des lois pour les travailleurs.

11. Par qui se font les lois en Belgique ?

R. Les lois se font maintenant en Belgique, pour les riches et contre les pauvres.

12. Ne pouvez-vous rendre autrement votre pensée ?

R. Oui. On peut dire qu'en Belgique les lois sont faites par ceux qui ne font rien, et contre ceux qui travaillent.

13. Sur quoi repose notre système gouvernemental ?

R. **Sur l'argent.**

14. Citez des exemples ?

R. On ne peut être sénateur que si l'on paie au moins 1.600 francs d'impôt à l'État

;

On ne peut être député que si l'on paie les dîners, les voitures, les cigares de l'électeur.

- On ne peut être électeur que si l'on paie 42 fr. 32 c. d'impôt.

- On doit être soldat si l'on n'a pas 1.600 francs pour payer un remplaçant.

15. La probité, le travail, l'intelligence ne comptent donc pour rien !

R. Ils ne comptent pour rien aussi longtemps qu'on est pauvre. Au contraire on peut se passer facilement de probité, de travail, d'intelligence si l'on a de l'argent.

16. Citez des exemples.

R. Je ne saurais car ils sont trop nombreux et je ne voudrais pas faire de jaloux. Il me faudrait faire la nomenclature de tous les financiers véreux, de tous les notaires en fuite, de tous les administrateurs malhonnêtes, de tous les manieurs d'argent qui ne cherchent **le pouvoir** que pour tripoter plus à leur aise.

17. Quel est le moyen de changer cet état de chose honteux ?

R. C'est de donner au peuple le droit de suffrage.

- Le peuple qui est honnête parce qu'il travaille, nommera des honnêtes gens qui feront des lois honnêtes.

CHAPITRE II. - 2e leçon De la Constitution

1. Que dit l'art. 25 de la Constitution ?

R. L'article 25 de la Constitution dit : "Que tous les pouvoirs émanent de la nation."

2. Est-ce vrai ?

R. C'est un mensonge.

3. Pourquoi ?

R. Parce que la Nation se compose de 5,720,807 habitants, soit 6 millions, et que sur ces 6 millions 117.000 seulement sont consultés pour faire les lois.

4. Comment se fait-il que ces 6 millions de Belges soient gouvernés par 117.000 ?

R. Pour être électeur, il faut payer 42 fr. 32 c. d'impôt. - En Belgique, 117.000 citoyens seulement paient cet impôt, et sur ces 117.000, quatre-vingts mille seulement prennent part au vote.

5. Ces 80.000 privilégiés sont-ils des gens instruits ?

R. Non. Dix mille au moins ne savent ni lire ni écrire.

6. Comment se décompose le reste des électeurs ?

R. Il y a 23.000 locataires qui obéissent aux propriétaires ; 5.000 fonctionnaires qui obéissent au gouvernement ; 2.000 curés qui obéissent aux évêques ; 10.000 fournisseurs qui obéissent à leurs clients. De sorte qu'en y comprenant les 10.000 illettrés qui sont généralement de faux électeurs, nous trouvons que nous n'avons en

Belgique que 30.000 électeurs dont 4.117 chefs d'usines, 5.000 entrepreneurs, 15.000 rentiers et 6.000 avocats, avoués, notaires, etc., dont 1.300 professeurs et instituteurs.

7. Par combien de privilégiés est donc gouvernée la Belgique ?

R. Par 30.000 privilégiés.

8. A quelle date a été promulguée la Constitution ?

R. Il y a 55 ans, le 25 février 1831.

9. Cette vieille Constitution est-elle encore bonne aujourd'hui ?

R. Elle ne vaut pas mieux qu'un vieux chapeau qui daterait de 1831. Si je me couvrais d'un pareil chapeau qui a pu être très beau à son époque, je serais tellement ridicule qu'on me croirait en carnaval.

10. Pourquoi donc la Belgique conserve-t-elle cette Constitution si décrépite ?

R. Parce qu'elle fait l'affaire de nos gouvernants.

- Si elle était modifiée plus un seul d'entre eux ne resterait au pouvoir.

11. Qu'entendez-vous par ces mots : un homme au pouvoir ?

R. J'entends par **homme au pouvoir**, celui qui a trouvé le moyen de vivre aux dépens du Trésor de l'État lui, les siens, ses parents, ses alliés, ses connaissances, et cela en ne faisant rien ou presque rien.

12. Citez-moi quelques hommes au pouvoir ?

R. Je vous citerai les Frères qui ont donné naissance aux Orban d'où sont issus les Frère-Orban ; les Malou, les Jacobs, les Bara, les Brasseur, les Tesch, les Pirmez...

13. Que dit l'art.6 de la Constitution ?

R. Que tous les Belges sont égaux devant la loi.

14. Est-ce vrai ?

R. C'est un odieux mensonge.

15. Citez des exemples.

R. Ils seraient trop longs à énumérer. Il me suffira de dire que chaque jour nous voyons des messieurs qui appartiennent de loin ou de près au pouvoir, voler des millions et n'être pas poursuivis, ou, s'ils le sont, être acquittés ou condamnés à des amendes dérisoires, tandis que nous voyons des pauvres diables qui n'ont pris qu'un seul pain dont leurs enfants avaient besoin, être condamnés aux travaux forcés.

16. En matière d'impôt cependant les citoyens sont-ils égaux ?

R. Non, et je ne cite qu'un seul exemple, celui de Léopold II qui, imposé par la commune de Laeken pour la cote mobilière de son palais de Laeken a fait annuler par son ministre cette délibération et ne paie rien.

CHAPITRE III. - 3e leçon

Libéral et Catholique

1. Qu'est-ce qu'un libéral ?

R. Un libéral est un homme qui cherche à faire ses affaires au détriment du Trésor de l'État.

2. Qu'est-ce qu'un catholique ?

R. Un catholique est un homme qui cherche à faire ses affaires au détriment du trésor de l'État.

3. Qu'est-ce qu'un indépendant ?

R. C'est un homme qui n'ayant pu se dire ni libéral ni catholique parce que toutes les étiquettes de la boutique étaient prises, cherche sous ce nom nouveau à faire ses affaires au détriment du trésor de l'État.

4. Que sont-ils tous en réalité ?

R. Des conservateurs.

5. N'y a-t-il pas cependant entre eux une question de religion ?

R. Tous se moquent de la religion comme d'une noix vide. - Je connais des libéraux qui portent des cierges derrière les processions, comme je connais des catholiques qui ne vont jamais à la messe.

6. Pourquoi a-t-on inventé ces deux partis ?

R. Pour qu'ils puissent mutuellement s'endosser la dilapidation des richesses de l'État sans qu'on puisse jamais mettre la main sur le coupable.

7. Comment se partagent-ils le pouvoir.

R. Généralement, ils occupent le pouvoir chacun 8 ans.

8. Quel est le premier cri d'un ministre catholique qui arrive au pouvoir ?

R. Son premier cri est : les caisses sont vides, les libéraux ont tout pris.

9. Quel est le premier cri d'un ministre libéral qui arrive au pouvoir ?

R. Son premier cri est : les caisses sont vides, les catholiques ont tout pris.

10. Que font-ils alors ?

R. Tous créent de nouveaux impôts afin de remplir les caisses et de permettre de les vider ensuite.

11. Depuis combien de temps dure ce jeu ?

R. Depuis 55 ans.

12. N'est-il pas près de finir ?

R. Il sera fini le jour où nous aurons le suffrage universel.

13. Quand l'aurons-nous le suffrage universel ?

R. Le jour où le peuple le voudra.

14. Le voudra-t-il bientôt ?

R. Oui, le 13 juin 1886, jour de la Pentecôte, de tous les coins de Belgique, le peuple viendra le chercher à Bruxelles.

15. Et si le gouvernement le refuse ?

R. Il n'osera pas. Que peut le gouvernement sans le peuple puisque le peuple est en même temps l'armée et le travail.

4e leçon

De l'impôt

I. Qu'est-ce que l'impôt ?

R. L'impôt est l'argent que l'État, la province et la commune prélèvent sur la fortune et surtout sur le travail des ouvriers belges.

2. Comment est prélevé l'impôt ?

R. L'impôt, voté par les riches, frappe surtout les petits et épargne les grands.

3. Citez-moi des exemples ?

R. L'impôt sur les fenêtres. - Jusqu'à la 24^e fenêtre l'on paie; au-delà de la 24^e on ne paie plus. Le contraire devrait exister ; mais comme ce sont les riches qui ont plus de 24 fenêtres à leurs châteaux on a préféré imposer les misérables demeures fenêtres du pauvre, bien qu'elles soient indispensables pour éclairer et assainir sa chaumière.

4. Citez un autre exemple ?

R. Les fenêtres qui éclairent les escaliers sont exemptes d'imposition. - Ce sont cependant celles-là qui devraient être surtaxées, car l'escalier indique une maison d'une certaine aisance.

5. Citez-moi un exemple relatif à l'impôt sur la consommation.

R. Le champagne que seuls les riches peuvent boire puisqu'il coûte 4 et 12 francs la bouteille, **est exempt** d'impôt supplémentaire ; tandis que le genièvre qui est le champagne du peuple est écrasé par l'impôt.

Je pourrais aussi citer le tabac. On vient d'imposer la pipe du travailleur tandis qu'on n'a pas songé aux fins cigares de Havane que fument nos ministres.

6. Quelles choses sont frappées par l'impôt ?

R. Tout est frappé par l'impôt depuis l'air et le soleil que nous payons parce qu'ils entrent par nos fenêtres, jusqu'à l'eau qui se consomme dans les villes puisqu'on la paie. - Il n'y a qu'une seule chose qu'on s'est bien gardé de frapper.

7. Quelle est cette seule chose exempte d'impôt ?

R. **C'est le revenu**, c'est-à-dire **les rentes**, parce que seuls les riches en possèdent, cela se comprend.

8. De sorte qu'il y a des gens qui ont 100.000 francs de revenus et qui ne paient pas d'impôt ?

R. Évidemment.

9. A quoi emploie-t-on tout l'argent des impôts ?

R. A payer quantité de gens à rien faire.

10. Quels sont ces gens ?

R. Nous avons d'abord l'armée des fonctionnaires et à leur tête Léopold II. Celui-ci touche fixe 3.600.000 francs, avec les palais que nous lui donnons et sa famille que nous entretenons, il nous revient au bas mot à 5 millions par an. - La France républicaine, notre voisine donne à son Président 600.000 francs et elle a 40.000.000 d'habitants. Ce qui fait que toute proportion gardée, le Roi devrait toucher 75.000 francs par an au lieu de 5 millions.

11. De quelle nationalité est le Roi Léopold II ?

R. Par sa mère, une d'Orléans, il est Français. - Par son père, un Saxe-Cobourg, il est Allemand. Par sa liste civile, il est Belge.

12. Quels sont les autres gens que nous payons à rien faire ? Énumérez-les sans détails, nous demanderons les détails plus tard.

R. Il y a l'armée qui nous coûte cinquante millions, l'église qui nous coûte vingt millions, la Banque nationale ou les appointements des gros bonnets sont exorbitants. Enfin, il y a la légion des ronds-de-cuir, parmi lesquels les ambassadeurs sont les plus inutiles, à commencer par celui du Vatican.

13. A quoi sert encore l'argent des impôts ?

R. A bâtir des citadelles à Anvers ; un temple de la Justice à Bruxelles ; à doter le frère et les filles du roi et un tas d'autres choses inutiles aux cinq millions de Belges qui habitent la province.

14. Que faudrait-il pour arrêter ces scandaleux abus ?

R. Le suffrage universel qui enverrait à la Chambre des gens honnêtes.

5e leçon

De la Conscription et de l'Armée

1. Qu'est-ce que la conscription ?

R. C'est l'impôt du sang, prélevé sur le peuple.

2. En quoi consiste-t-il ?

R. L'État fait désigner dans chaque commune, par le sort, les jeunes gens qui doivent faire partie de l'armée. Ceux qui sont riches paient douze à seize cents francs et sont libérés ; ceux qui sont pauvres sont emprisonnés, pendant 3 ans, dans une caserne.

3. Ce système est-il juste ?

R. C'est la plus monstrueuse iniquité.

4. Pourquoi ?

R. Parce que, en temps de guerre, le pauvre doit verser son sang pour défendre le sol de la patrie dont il ne possède pas un pouce et défendre des institutions qui lui refusent droit ; tandis que le riche qui possède le sol et qui profite des institutions, reste lui, à l'abri de tout danger.

5. Combien coûte l'armée et ses accessoires ?

R. Cinquante millions par an.

6. A quoi sert-elle ?

R. A rien, puisque nous sommes neutres et qu'une neutralité ne se défend pas. - La Belgique n'a pas plus besoin d'une armée pour faire la guerre, qu'un homme neutre n'a besoin d'une femme pour faire des enfants.

7. Pourquoi devons-nous avoir une armée ?

R. Parce que le roi le désire.

8. Pourquoi le roi désire-t-il avoir une armée ?

R. Pour deux motifs. Le premier parce qu'il espère que l'armée défendra contre son peuple et sa personne et sa liste civile.

Le deuxième parce qu'il faut à un roi une armée pour jouer au soldat, mettre de beaux uniformes, avoir des places à donner et aussi pour la montrer aux autres rois,

quand ils viennent le voir, comme il faut aux enfants des soldats de plomb, des képis d'officiers... pour exciter l'envie des petits camarades qui viennent les voir.

10. Depuis 55 ans qu'elle existe, l'armée a - t - elle jamais été sur un champ de bataille ?

R. Malheureusement on l'a conduite et fait tirer sur un champ de travail. Elle a tué Gillis à Verviers, des femmes et des enfants dans le Borinage.

11. Quel fait monstrueux s'est passé à Verviers à propos de l'assassinat de Gillis ?

R. Le caporal Veckmans qui avait tué ce pauvre Gillis, a été nommé chevalier de l'ordre de Léopold.

12. Pourquoi le gouvernement belge a - t - il décoré un Belge qui avait tué un de ses frères ?

R. Parce que le gouvernement qui savait très bien que l'armée ne voulait pas tirer sur ses frères, a cru trouver le moyen de l'y décider en récompensant un caporal qui avait tué un ouvrier. Le gouvernement espérer, par l'appât des récompenses, exciter l'armée contre le peuple.

13. Y parviendra - t - il ?

R. Jamais ! car l'armée est composée de nos fils, de nos frères, de nos amis, et jamais on ne saura les décider à tuer leurs pères, leurs mères, leurs frères ou leurs soeurs.

14. Comment remédier à cet état de choses ?

R. En décrétant le suffrage universel qui enverra à la Chambre des députés qui établiront le service universel et obligatoire ou aboliront l'armée ce qui serait beaucoup mieux.

6e leçon

Des salaires

1. Y a-t-il une loi sur les salaires en Belgique ?

R. Non. Le patron donne ce qu'il veut à l'ouvrier.

2. Comment le travail est-il rémunéré ?

R. Plus on travaille, moins on est payé ; moins on travaille plus on est payé.

3. Expliquez-vous par des exemples.

R. Le premier fonctionnaire du royaume, Léopold II, gagne 13,698 francs par jour. Il ne fait rien que signer de temps en temps, se promener et donner quelques dîners.

Un employé de chemin de fer par exemple qui est à son poste de 6 heures du matin à 7 heures du soir, gagne (à raison de 1.000 francs par an), 2 fr. 70 par jour.

4. Mais Léopold II a peut être des responsabilités ?

R. Aucune, aucune.

5. Et l'employé ?

R. Lui il a une énorme responsabilité, et malheur à lui s'il manquait 10 centimes dans sa caisse. On le destituerait et on l'enverrait en prison.

6. Citez d'autres exemples.

R. Le gouverneur de la Banque Nationale qui n'a qu'une responsabilité dérisoire, gagne près de 100.000 francs par an. - L'encaisseur de la Banque qui doit déposer un

cautionnement, qui a une responsabilité de chaque instant et qui fait un labeur très dur, ne gagne que 2 fr. 75 par jour.

7. Citez encore un exemple.

R. Celui de toutes les administrations à commencer par celle des chemins de fer. - Plus on est haut placé dans la hiérarchie, plus on gagne et moins on travaille, plus on travaille moins on gagne. - Ceux qui ne font rien ont des traitements qui varient de 15 à 30 mille francs, ceux qui travaillent ont de 1.000 à 3.500 francs.

8. dans les charbonnages comment cela se passe-t-il ?

R. De la même façon. - Le directeur-gérant qui ne risque rien, gagne de 15 à 40 mille francs par an ; l'ouvrier qui risque à chaque instant sa vie gagne de 1 fr. 50 à 2 fr. 2 par jour.

9. Par quels moyens l'ouvrier peut-il combattre victorieusement cet état de choses ?

R. Par l'association. Tous les ouvriers doivent s'affilier **au Parti Ouvrier**. Le jour où ils seront bien unis, ils seront les maîtres.

10. N'ont-ils pas un autre moyen de devenir maître de la situation ?

R. Oui, par le suffrage universel qui leur donnera le pouvoir législatif. Leurs députés feront alors des lois qui régleront le travail et le salaire.

7e leçon

1. Tu es donc esclave ?

R. Oui, je suis esclave.

2. Par qui es-tu gouverné ?

R. Par 30.000 privilégiés.

3. Sont-ils honnêtes ?

R. Non, ils trafiquent de tout et vivent de notre travail en nous refusant tout.

4. Que te laissent-ils ?

R. Rien. Les riches prennent nos filles pour en faire de la chair à prostitution. Nos fils pour en faire de la chair à canon. Nous-mêmes. Ils prennent notre vie pour en faire des dividendes.

5. Que dois-tu faire ?

R. Abolir l'esclavage dans lequel nous vivons.

6. Comment dois-tu y arriver ?

R. Par le suffrage universel.

7. Comment l'obtiendras-tu ?

R. En allant tous, de tous les coins de la Belgique le demander à Bruxelles.

8. Peut-on t'empêcher d'aller à Bruxelles manifester ?

R. Non. J'use de mon droit comme les soi-disant libéraux et catholiques en ont usé en septembre 1884.

9. Il te faut de l'argent pour aller à Bruxelles.

R. J'ira à pied.

10. Triompheras-tu ?

R. Oui, car mon cri de ralliement sera : vive le peuple ! vive le suffrage universel !

11. Marchons alors ?

Oui marchons ! en avant ! et vive le peuple, vive le suffrage universel !

12. A quand le rendez-vous ?

R. Le jour de la Pentecôte tous les Borains seront à Bruxelles; ils y arriveront à pied et y trouveront 25.000 gantois, 20.000 liégeois et verviétois, 20.000 ouvriers du Centre et de Charleroy. Tous les ouvriers y seront réunis, le peuple entier y sera et le gouvernement nous donnera le suffrage universel aux cris de :Vive le peuple !Vive la liberté !